

## **GRAND PRIX CCEF Rhône-Alpes**

### **Projets étudiants à l'international**

#### **REGLEMENT D'ATTRIBUTION**

Le Comité Régional Rhône-Alpes des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CRCCEF-RA) décernera en Décembre 2014 le "GRAND PRIX des CCEF Rhône-Alpes – Projets étudiants à l'international". Ce grand prix s'adresse à 2 catégories d'étudiants de la région Rhône-Alpes, **niveau Bac+2 et Bac + 5**, toutes disciplines confondues. Les étudiants seront évalués pour chacune des 2 catégories à partir d'un dossier, mémoire, rapport de stage, une thèse ou exposé individuel, déjà réalisé par l'étudiant, et portant obligatoirement sur un sujet international, confié par une entreprise.

Le dossier est sélectionné au préalable et validé par le professeur référent de l'étudiant de chaque Etablissement de la Région Rhône-Alpes avant envoi au Comité des CCEF Rhône-Alpes **au plus tard le 14 octobre 2014**.

#### **OBJET**

L'attribution du Grand Prix a pour but :

- d'encourager un étudiant ayant déjà passé une épreuve et remis dans sa discipline un dossier de stage ou mémoire de fin d'études, sur un sujet ayant trait à une activité internationale, pour le compte d'une ou d'un groupe d'entreprise(s) française(s), ayant une activité forte en Rhône-Alpes. La conception écrite et la soutenance orale doivent intégrer à la fois les concepts académiques de son cursus, apporter une démarche originale à l'activité internationale de notre pays et pouvoir s'appliquer de manière concrète pour l'entreprise avec laquelle il a collaboré,
- de constituer, par la remise de ce prix, une ouverture internationale dans le futur parcours professionnel de l'étudiant et une reconnaissance des lauréats par les Conseillers du Commerce Extérieur de la France, professionnels des échanges internationaux,
- de reconnaître et contribuer à valider, par l'attribution du prix à leurs étudiants, l'approche à la fois universitaire, professionnelle et internationale des Etablissements d'enseignement de la Région Rhône-Alpes,

- de contribuer au final au développement international des entreprises françaises, et notamment des PME/PMI.

De plus, les lauréats se verront proposer un parrainage par les CCEF de Rhône-Alpes et l'ensemble des 4000 CCEF du réseau mondial afin de les accompagner et de les orienter dans leur recherche d'emploi en fin de cursus, ou de les soutenir dans le démarrage de leur carrière professionnelle.

### **DEFINITION DU NIVEAU**

Bac + 5 : Ecoles supérieures de commerce, de management, gestion, Ecoles d'ingénieurs, Universités, ayant signé ou ayant en préparation un accord de convention avec le Comité des CCEF Rhône-Alpes.

Bac+2 : BTS, IUT ayant signé ou ayant en préparation un accord de convention avec le Comité des CCEF Rhône-Alpes.

### **CONDITION DE RECEVABILITE DES DOSSIERS**

Dans chaque établissement, sera désigné au moins un enseignant référent, responsable du projet, appelé à assurer les liaisons avec le Jury.

1 référent Conseiller du Commerce Extérieur sera également nommé pour chaque établissement. Il sera chargé des liaisons avec le(s) dit(s) établissement(s).

Un seul dossier au maximum sera présenté par établissement, après sélection par le professeur-référent aux CCEF de Rhône-Alpes pour examen, impérativement avant le lundi 13 Octobre 2014, sous forme papier (2 exemplaires) et électronique (format pdf).

Chaque dossier devra être assorti :

- une synthèse de 2 à 3 pages faite par l'étudiant mettant en perspective son mémoire et en relief ses conclusions,
- une note de +/- 2 pages par l'école pour expliquer/commenter les raisons de son choix pour ce mémoire.
- Le rapport complet en 2 exemplaires « papier » et un format électronique (format pdf)

### **CLAUSES DE CONFIDENTIALITÉ**

- Le comité des CCEF Rhône-Alpes sera garant de la discrétion requise pour que le contenu du mémoire ou projet soit traité de façon confidentielle entre les seuls membres du jury. Il ne peut cependant pas être garant de la confidentialité absolue de documents ayant déjà fait l'objet de présentations et d'évaluations par des tiers.
- Les copies faites de chaque dossier présenté seront uniquement à l'usage des membres du jury CCEF
- La soutenance ne sera pas ouverte au public et se déroulera à huis clos

## **CALENDRIER DU JURY DE SOUTENANCE**

- Présence obligatoire de l'étudiant à la soutenance.
- Chaque étudiant sera reçu pendant 1h maximum, dont 40mn de présentation et 20mn de questions.
- Les soutenances se dérouleront au cours des mois d'Octobre et de Novembre 2014.

## **CRITERES D'ATTRIBUTION**

Le jury est composé de Conseillers du Commerce Extérieur de la France, du Comité Rhône-Alpes, ainsi que d'éventuels autres responsables d'entreprises de la région.

Le jury délibère, après soutenance, hors de la présence des candidats, en prenant en compte les critères généraux de la grille d'évaluation jointe en annexe.

- l'exposé de l'étudiant doit être clair et précis. Il doit définir l'objectif de la mission, du dossier ou du mémoire, sa problématique de départ, ses buts et la réalisation ;
- le dossier/mémoire devra traiter de l'exportation ou du développement à l'international d'une entreprise française, qu'il s'agisse de développement commercial, de développement technologique ou industriel, ou de développement durable ;
- Le dossier/mémoire sera présenté de préférence en français, les questions/réponses lors de la soutenance pouvant être en anglais ;
- le jury appréciera dans ses attendus la qualité et l'originalité du projet, ainsi que sa faisabilité en entreprise et sa pertinence, en terme de contribution à l'exportation, tant sur la forme que sur le fond du dossier et de l'exposé.

L'impact spécifique du projet soutenu sera un critère majeur d'évaluation, à savoir :

- pour les thèmes à dominante commerciale : mesure de l'impact direct ou induit en termes de chiffre d'affaires et de volume réalisés par la vente de produits et services français dans le pays d'accueil ou vers les différents pays de la zone. Une attention sera portée aux indicateurs de performance choisis, notamment la cohérence de la rentabilité ainsi que l'analyse de la prise de risque.
- pour les thèmes à dominante industrielle ou technologique : mesure de l'effort d'innovation de l'entreprise, de l'impact de son action sur la conception de nouveaux produits, de nouveaux procédés, de nouveaux services, ainsi que leur impact en termes de développement durable.

## **REMISE DES PRIX**

La remise de prix par le Comité des CCEF Rhône-Alpes se tiendra lors d'une cérémonie officielle qui se déroulera à l'occasion du salon Classe Export à Lyon (décembre 2014) à laquelle participeront les Conseillers du Commerce Extérieur de Rhône-Alpes.

Elle fera l'objet d'une couverture médiatique (presse, télévision...) sous la responsabilité et le pilotage du Comité des CCEF Rhône-Alpes, et donnera donc lieu à une proclamation publique, avec de fait un impact particulièrement positif sur la notoriété et l'image des établissements concernés.

Pour la remise des prix, seront invités, outre les lauréats, les représentants des écoles et des PME, ainsi que les professeurs référents des établissements.

Il est prévu deux 1<sup>er</sup> Prix qui récompenseront les deux meilleurs dossiers :

- **1<sup>er</sup> prix Catégorie Bac +2**: un chèque de 1000€ de la part du Comité des CCEF Rhône-Alpes + 1 billet A/R Europe + accompagnement du réseau des 4000 CCEF dans le monde
- **1<sup>er</sup> prix Catégorie Bac +5**: un chèque de 1000€ de la part du Comité des CCEF Rhône-Alpes + 1 billet A/R Europe + accompagnement du réseau des 4000 CCEF dans le monde

Il est prévu deux accessits qui récompenseront les deuxièmes meilleurs dossiers :

- **Accessit Catégorie Bac +2**: un cadeau + accompagnement du réseau des 4000 CCEF dans le monde
- **Accessit Catégorie Bac +5**: un cadeau + accompagnement du réseau des 4000 CCEF dans le monde